

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/France-A-75-les-riches-partiront-Frederic-Lordon>

France : A 75 % les riches partiront ?Frédéric Lordon

- Empire et Résistance - Union Européenne - France -

Date de mise en ligne : dimanche 18 mars 2012

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Mais qu'ils partent donc, ils ne nous manqueront pas. Ils sont très remplaçables, leur fortune est inutile à l'économie, et elle est un trouble à l'ordre public. Ah oui : en partant, qu'ils n'oublient pas de déposer leur passeport à la porte. Avant de la prendre.

Les faux-semblants de la gauche serpillière

Il y a suffisamment de raisons d'être affligé de la campagne du candidat « socialiste » qui ne trouve mot à redire au traité MES [1] institutionnalisant les principes de l'« ajustement structurel », promet de renégocier le TSCG [2] avec la franchise d'un trafiquant de voitures d'occasion, fait des moulinets contre la finance avant de se rendre à Londres jurer l'innocuité de ses intentions réelles il y a, donc, suffisamment de raisons d'affliction pour ne pas noter le moindre tressaillement du gauchomètre, dont tous les tracés étaient restés jusqu'ici absolument plats. Sans doute l'oscilloscope n'est-il pas menacé d'exploser : le maniement de la fiscalité individuelle n'est le plus souvent qu'un instrument de correction d'effets dont on préfère ne pas attaquer les vraies causes.

Le candidat socialiste aurait-il vraiment le projet de s'en prendre aux inégalités, aux chutes dans la précarité des uns et à l'indécente explosion des fortunes des autres, il s'attaquerait à leur principe générateur même, à savoir : la libéralisation financière, l'ouverture du commerce international à toutes les concurrences distordues bien faites pour déstabiliser les classes ouvrières des pays développés et attaquer les Etats-providences, l'orthodoxie de politique économique qui commande de satisfaire les investisseurs d'abord et les corps sociaux s'il en reste, soit synthétiquement les structures de la mondialisation néolibérale, spécialement mises en valeur par la construction européenne dont les prétentions de « bouclier » (« L'Europe est un bouclier contre la mondialisation ») inspirent au choix le rire ou le dégoût. C'est à cela que s'en prendrait donc un candidat de gauche, conscient que la gauche se définit plus par le projet de transformer radicalement le cadre des structures du néolibéralisme que par celui d'y passer la serpillière [3]...

Précisément, on reconnaît la gauche serpillière, la gauche pleurnicheuse, la gauche qui ne veut pas être de gauche, aux chaudes larmes qu'elle verse sur la souffrance sociale sans jamais vouloir interroger, et encore moins modifier, les structures qui ne cessent de la recréer. On la reconnaît par conséquent aussi à ses instruments : emplois-jeunes, éducation-formation avec le double aveu implicite que l'éducation est surtout une formation professionnelle et que, si bien sûr on les y aidera, il appartient tout de même aux individus de se rendre « employables », fiscalité enfin, soit tout ce qu'il reste de leviers secondaires pour atténuer les effets à l'intérieur du cadre mais sans jamais y toucher.

De tous ces palliatifs, cependant, la fiscalité est le plus significatif quand il n'est pas manié à la baisse à la façon du socialisme Jospin-Strauss Kahn-Fabius... Mais voilà que François Hollande, décidé cette fois à le pousser dans le bon sens, semble avoir empoigné le levier, et la chose est suffisamment étonnante pour être notée (sous les habituelles réserves de la jonction incertaine du geste à la parole...). Que le gauchomètre s'en ressente et donne une mesure fiable, est confirmé par le capteur complémentaire de l'éditorialomètre, machine corrélée mais réglée selon un principe de variation inverse : sans surprise Jean-François Péresse (*Les Echos*), Dominique Seux (*Les Echos, again*), Alexandre Phalippou (*Huffington Post* tendance Anne Sinclair) prophétisent le désastre, ainsi que Yves Calvi (*C dans l'air*) en charge de brancher l'expertomètre sur l'éditorialomètre (corrélation positive) et qui réunit un superbe plateau [4] à trois (plus lui) contre un pour bramer et faire bramer au désastre économique, avec parmi les bêtes à cornes l'inénarrable Philippe Dessertine, Christian de Saint-Etienne et surtout Elie Cohen, jusqu'à il y a peu conseiller économique de François Hollande mais horrifié des nouvelles vellétés de gauche du candidat qu'il croyait sincèrement de droite.

On doit toutefois à l'honnêteté de reconnaître que l'éditorialo-expertomètre, machine pourtant ultra-sensible en tout cas dans cette partie là du cadran (depuis vingt ans, très peu de réaction sur bonus, fortunes et inégalités, non plus sur chômage, fin de droits et seuils de pauvreté), n'a pas fait exploser le scope comme elle l'aurait fait il y a cinq ans à peine. Jean-Michel Apathie, par exemple, a même éprouvé le besoin de démentir avoir pris parti pour les riches et n'avoir fait que de l'ironie à propos des 75% de Hollande. Il est vrai que l'époque commence à sentir fort le goudron et les plumes et pour la classe possédante et pour la valetaille médiatique qui jusqu'ici n'avait de cesse de lui servir la soupe avec force justifications économiques et admonestations à l'endroit du peuple envieux. Les temps ont changé et, jusque chez les riches, commence à se former la conscience « d'avoir un peu exagéré »... Pas suffisamment cependant pour désarmer complètement les réflexes incorporés qui font objecter instantanément à la fuite des talents et au bris de l'élan créateur de richesses » et l'on pense irrésistiblement à ce moment là au parti qu'on pourrait tirer de la trouvaille des graphistes du film *Les nouveaux chiens de garde* [5] où l'on voit chaque éditocrate multicarte accompagné d'un phylactère faisant la liste de ses innombrables employeurs, combinée à la proposition de Régis Jauffret [6] demandant que chaque expert prônant le sacrifice salarial à l'usage des autres soit sommé de déclarer ses propres revenus...

Les « impossibilités » du mauvais vouloir

Entre temps, et comme toujours dans ce genre de circonstances, le syndicat des malévolents monte en chœur au créneau, mais caparaçonné d'arguments « techniques » qui disent tous « l'impossibilité », et en particulier, délicieuse menace, l'inconstitutionnalité, supposée fatale aux 75%.

À cette dernière en particulier, comme en fait au parti des « impossibilistes » en général, il faudra rappeler que les déclarations d'impossibilité sont le plus souvent l'expression de leur mauvais vouloir. À eux qui, fondamentalement, ne désirent pas changer l'ordre des choses, il est bien certain que les difficultés semblent tout de suite immenses et les impossibilités immédiatement constituées. Il faudrait redire ce que la capacité de penser doit au désir de penser, et que l'imagination ne vient qu'à ceux qui en ont vraiment envie. Pour tous les autres qui ont surtout envie de conserver, la conservation est à coup sûr la solution de bon sens, et comme elle est l'attracteur de toute leur pensée il n'y a pas lieu de s'étonner qu'ils s'y rendent aussi vite » à moins que ne se produise un événement exceptionnel dont la force finit par leur arracher un doute. Ainsi des laudateurs de la mondialisation financière qui auraient tous déclaré « impossible » de toucher en rien aux structures de la finance, mais découvrent, à partir de 2007, et leurs tares congénitales et qu'il est finalement possible d'y faire quelque chose (au moins d'y songer...) ; ainsi également des bons apôtres de la construction européenne à qui il faut le bord du gouffre pour être dessillés mais avaient tout nié en bloc tant qu'on en n'était pas à la dernière extrémité » et que la réalité finira bien par forcer à bazarder leurs dogmes (celui de la BCE indépendante, celui de l'article 63, etc.).

De même, la fiscalité à l'époque de la mondialisation fera l'objet de semblable déni tant qu'on n'aura pas atteint le point ultime de l'écoeurement, et tout y demeurera délicieusement « complexité » et « impossibilité » » providentielle anti-constitutionnalité, norme supérieure de l'impossibilité ! Mais c'est oublier que la constitution n'est qu'une forme de loi, sans doute supérieure dans la hiérarchie des normes mais, que l'on sache, encore dans le champ de la délibération démocratique » après tout on a bien su la changer quand il s'agissait de rendre la banque centrale indépendante ; se peut-il qu'il y ait des révisions constitutionnelles aisément concevables et d'autres qui ne le soient pas ? Les constitutions peuvent être changées d'un trait de plume en une nuit, et les Argentins qui ont envoyé à la poubelle leur *currency board* fin 2001 en savent quelque chose : comme toujours, il suffit qu'une envie collective suffisamment puissante se soit manifestée. Et puis il reste à qui trouverait la procédure de révision trop lourde tous les moyens légaux ordinaires envisageables par une imagination normalement débridée. Si le Conseil constitutionnel s'inquiète que la combinaison d'impôt sur le revenu et d'impôt sur le patrimoine en vienne à imposer certains (sans doute pas nombreux) à 100 %, il suffit d'instituer un seuil sous lequel le revenu net après impôt ne pourra pas descendre, plancher pour le fisc... mais plafond pour les intéressés, en une restauration (convenablement actualisée) du principe, apologie de Georges Marchais, « au-dessus de 40 000 francs mensuels je prends tout » » comme il n'est strictement aucun argument, ni celui du mérite ni *a fortiori* celui du temps travaillé, qui puisse justifier

qu'un individu vaille, et gagne, trois cents fois plus qu'un autre, le revenu net maximal est décidément une idée qui a de l'avenir...

À négligeable, négligeable et demi...

Mais ça n'est pas tout que la chose puisse s'avérer possible, reprend alors le chœur, mise en place elle serait terriblement néfaste. Il est donc temps de rappeler une ou deux choses à propos des supposés bienfaits de la présence des riches. Et d'abord à propos de l'idée que, entre joyaux de la couronne et cœur battant de l'économie, les riches seraient simplement indispensables à notre prospérité collective. La transfiguration des intérêts particuliers en intérêt général est certes l'enfance de l'art idéologique, mais, s'il est des cas où elle est aidée par un certain état des structures économiques qui produit *objectivement* l'alignement des intérêts de tous sur celui de quelques-uns à l'image du risque systémique bancaire qui force à venir au secours des institutions financières sauf à encourir une destruction sociale générale, il en est d'autres où la revendication d'utilité sociale des dominants n'a pas d'autre consistance que celle d'un pur et simple coup de force propagandiste. Comme dans le cas présent.

Il conviendrait pour commencer que les libéraux prennent conscience du défaut de cohérence de leur propre argument qui écarte d'abord la taxation des riches par un argument de « second ordre » : bien sûr, on peut si l'on veut l'envisager, mais elle concerne si peu de monde et s'avérera si peu efficace quelques centaines de millions d'euros supplémentaires pour se faire plaisir, définitivement pas à la hauteur de la centaine de milliards du déficit à réduire... Or l'argument d'échelle se retourne comme un gant : si les riches pèsent si peu en termes fiscaux, c'est qu'ils ne pèsent pas davantage en termes de capacité d'investissement ! Par conséquent le coût d'opportunité économique d'une taxation des riches est aussi négligeable que leur contribution fiscale et, comme le souci symbolique de l'équité à toute sa valeur (extra-économique), il ne faut surtout pas se priver.

De l'inutilité sociale de la fortune à l'époque actionnariale

Mais l'argument libéral a la logique incertaine, et une pratique plus éprouvée de la géométrie variable ; aussi persiste-t-il, contre toute cohérence, à soutenir que les riches sont utiles : nous leur devons tout le dynamisme financier des entreprises irriguées par les courageux réinvestissements de la fortune. Hélas, pas davantage.

Encore faut-il pour s'en apercevoir se faire une idée de la façon réelle, et non fantasmée, dont les entreprises financent leurs investissements et ce que, en cette matière, l'on doit à qui. Or, les choses ne se passent pas exactement comme le récit enchanté de la déréglementation financière voudrait le faire croire. Il faut bien reconnaître qu'en matière de contes et légendes, la libéralisation financière n'aura pas manqué d'imagination et il est vrai qu'il en fallait pour tenter de rendre présentable l'ouverture du parc de loisir de la finance à l'échelle de la planète. Comme toujours dans ces cas-là, « rendre présentable » c'est présenter comme « avantageux à tous ». L'« avantage de tous », ce sont les entreprises le public est invité à comprendre : emplois passionnants à profusion, innovations, marchandises bariolées et prospérité radieuse. La déréglementation, raconte l'histoire pour enfants sages, a été faite « pour elles ». Car les entreprises pour se financer ont besoin de fonds propres, la meilleure, la plus noble des formes de financement externe. Il fallait donc réveiller la Bourse et la rendre pétulante à nouveau, car c'est bien à la Bourse que se passe la merveilleuse rencontre des entreprises émettrices et des personnes souscriptrices, admirable alliance du capital et du travail qui nous offre une scène de genre propre à faire apparaître rétrospectivement les allégories de l'art pompier comme des modèles de discrétion allusive.

Le paradoxe de la libéralisation financière, mais cette fois impropre aux représentations édifiantes, consiste en ceci que l'énorme machine spéculative censément échafaudée en célébration des entreprises et à la gloire des fonds propres, n'aura que très marginalement modifié la structure d'ensemble de leurs financements où les émissions d'actions tiennent une place toujours aussi faible, si bien que, trahissant la justification cardinale de la gigantesque opération, elles n'en auront tiré objectivement que des avantages infinitésimaux (et encore...). Sauf regrettable

entêtement dans la pensée négative-critique, on se gardera bien de conclure par un « tout ça pour ça » désabusé car, de ne finalement servir aucune de ses finalités externes alléguées n'aura pas empêché la machine spéculative en question de prodiguer quantité d'autres bienfaits à l'usage d'un nombre plus restreint de personnes et sans rapport aucun avec le dynamisme de l'investissement productif... Pas perdue pour tout le monde, la libéralisation des marchés d'actions l'aura cependant été au regard des objectifs dont elle s'était fait complaisamment un appareil de justifications. Mais à qui, ou à quoi donc aura-t-elle profité ? Au marché secondaire et à l'investissement spéculatif bien sûr.

Pour se montrer conforme à son concept, ou plutôt à son ambition imaginaire, il aurait fallu que le dynamisme boursier profitât exclusivement, ou majoritairement, au marché primaire, guichet de l'émission de *nouvelles* actions, c'est-à-dire lieu exclusif où s'opèrent les transferts réels de fonds (propres) des épargnants vers les entreprises. Hors de ces opérations de souscription, les entreprises ne voient pas la couleur des liquidités qui se déversent sur le marché secondaire, quand bien même ces liquidités prennent leurs titres pour support. Car le marché secondaire, marché de l'occasion où ne s'échangent que des titres *déjà* émis, met, par définition, en rapport non pas entreprises et apporteurs de fonds nouveaux, mais les investisseurs financiers *entre eux*, détenteurs de titres anciens désireux de s'en défaire et nouveaux acquéreurs qui leurs transféreront leurs épargnes, les uns comme les autres n'ayant rien d'autre en vue que la plus-value (présente pour les uns, future pour les autres), et les entreprises, au loin, observant ce jeu qui ne les concerne pas. Par construction, la circulation autocentrée des marchés secondaires n'offre aucune insertion aux entreprises demandeuses de fonds [7] et l'énorme masse des opérations qui s'y accomplit quotidiennement, faisant pour une part écrasante « l'activité de la Bourse », n'emporte aucune contrepartie en termes de moyens de financement supplémentaires de l'investissement productif.

C'est bien dans cette formidable disproportion des marchés respectivement primaire et secondaire, opportunément confondus dans le générique fourre-tout « La Bourse », que sombre l'argumentaire des bienfaits économiques de la déréglementation financière. Car voilà son admirable bilan en cette matière : le total des émissions nettes d'actions cotées (1650 sociétés) pour 2010 est de... 13 milliards d'euros [8]. Pour qui n'a pas les ordres de grandeur en tête, le caractère dérisoire de cette « performance » s'apprécie en la rapportant par exemple au volume total de l'investissement des sociétés non financières à 193 milliards d'euros [9], ou bien, dans un autre registre, au volume moyen *quotidien* des transactions opérées sur le seul CAC 40 à entre 3 et 5 milliards d'euros... Bien sûr, pour que cette deuxième référence ait du sens il faut se souvenir que les 5 milliards d'euros de transactions quotidiennes sur le CAC 40 doivent être appréciés en tenant compte de la vitesse de circulation de la monnaie, c'est-à-dire du fait que ce sont les mêmes liquidités qui tournent plusieurs fois par jour en ne faisant que changer de mains. Mais pour autant, et en redisant toutes les précautions qui doivent l'accompagner, la mise en regard ne laisse pas d'être frappante. En gros 230 jours de Bourse à 5 milliards d'euros d'amusement chacun, soit la fête annuelle à 1150 milliards d'euros pour, au final, 13 seulement de nouvelles émissions, c'est-à-dire de fonds *effectivement* dirigés vers les entreprises [10].

Les riches ne font donc pas autre chose que d'alimenter, à fin de plus-value sans rapport avec le soutien de l'investissement productif, la gigantesque machine dissipative. Et si leur pesant financier *per capita* est assurément bien plus élevé que celui des épargnants moyens, rien ne permet de dire qu'ils répartissent différemment du commun leurs fonds entre marché primaire et marché secondaire. À quoi sert donc l'argent des riches ? Mais à rien d'autre qu'à faire tourner la machine entropique qui soutient à peine 7% de la FBCF annuelle [11] et, des énormes masses financières qu'elle enfourne, n'en convertit qu'une portion ridicule en investissement effectif. Pour le dire plus simplement : l'argent des riches ne sert à rien qu'à s'augmenter lui-même.

Le capitalisme actionnarial, naufrageur de sa propre idéologie

On dira que les apports en capitaux propres ne se limitent pas aux actions émises par les sociétés cotées et que, sous la cote, il est tout une masse de petites entreprises qui opèrent des levées de fonds par d'autres moyens à certaines réputées prometteuses comme les *start-up*, financées par « amorçage » ou *venture capital*.

Malheureusement, là encore, la mythologie « nouvelle économie » des garages, des incubateurs et des *business angels* réunis n'est pas tout à fait à la hauteur de la réalité, en tout cas de celle du compte financier des ménages dont l'INSEE nous dit que, pour 2010, il ne s'augmente que de 8,6 milliards d'euros d'actions non cotées et de 6,7 milliards d'euros de divers autres titres de participation... et fatale rechute dans le dérisoire.

Une dernière protestation objectera que les actions n'épuisent pas les possibilités de financement offertes aux entreprises par les marchés de capitaux en général. Car, à côté de la Bourse *stricto sensu*, il y a aussi tous les marchés de crédit. Mais par définition on n'y lève que de la dette (obligations), c'est-à-dire qu'on n'y réalise aucune opération *qualitativement* distincte d'un ordinaire crédit bancaire, par conséquent susceptible d'être réalisée dans un tout autre environnement institutionnel que celui des marchés. Pour les PME d'ailleurs la chose est réglée : n'ayant pas la surface réglementaire suffisante les autorisant à se présenter sur les marchés obligataires, elles sont bien forcées de n'avoir à connaître des charmes de la modernité financière que par presse économique interposée et pour le reste de se présenter au seul guichet qui leur soit ouvert : celui de la banque. Les grandes entreprises jouissent-elles vraiment de possibilités plus étendues ? Formellement sans doute, mais peu exercées en réalité. Car elles aussi savent bien ce qu'il en coûte de s'en remettre aux foudres des marchés de crédit, qui peuvent céder à la panique sans crier gare, interrompre tous les financements, en général au plus mauvais moment, alors que le crédit bancaire à la papa peut parfois donner lieu à des partenariats de long terme qui permettent de voir au-delà des fluctuations conjoncturelles et de garantir une relative continuité des financements.

Le plus étonnant étant, à la fin des fins, que même les grandes entreprises cotées, *a priori* les mieux placées pour faire appel à l'épargne-action, ne s'y résolvent qu'avec une extrême parcimonie. Non pas qu'elles en auraient une réticence de principe... mais parce que ce sont leurs actionnaires eux-mêmes qui les en découragent ! C'est que les émissions de nouvelles actions ont, pour les actionnaires dans la place, le mauvais goût d'être dilutives, c'est-à-dire, à court terme en tout cas, de répartir le profit existant sur un plus grand nombre de parts, donc de faire baisser mécaniquement le bénéfice par action... et le cours de Bourse avec lui.

Paradoxe suprême : c'est le capitalisme actionnarial lui-même qui ne veut pas des émissions d'actions ! et de là d'ailleurs cette aberration monumentale qui voit les entreprises sommées par leurs actionnaires de racheter leurs propres actions, selon la simple logique que, si les émissions ont de mauvaises propriétés dilutives, les *buy-back* [12] ont les propriétés dites « relatives » exactement inverses. Résumons-nous : la Bourse a été déréglementée au prétendu motif d'encourager le financement par actions des entreprises et porter à son plus haut l'utilité sociale de la fortune privée, mais la logique profonde du capitalisme actionnarial qui s'est édifié sur la déréglementation financière décourage absolument ces émissions... Pendant ce temps la spéculation continue et l'on continue de clamer que les riches qui envoient leurs épargnes à la Bourse sont la providence de l'économie réelle !

Trickle down ... ou trickle up economics ?

Les riches ne servent à rien qu'à eux-mêmes. Et c'est toute la magie du discours de la *trickle down economics*, l'économie « du ruissellement », que d'avoir tenté de nous faire croire le contraire : laissons les riches s'enrichir ; par une cascade de retombées bienfaitrices ce sont de proche en proche toutes les couches sociales inférieures qui finiront par en profiter. Car après tout les riches investissent, sans doute on vient de voir ce qu'il faut en penser..., mais au moins ils consomment et font tourner le petit commerce, disons plutôt le gros, mais qui fera tourner le moyen, etc. Un quart de siècle d'expérimentation en vraie grandeur devrait faire un délai suffisant pour tirer le bilan rigoureusement nul de cette idée à laquelle continuent de s'accrocher la défense et illustration de la vertu sociale des riches. Et l'on finit par se demander s'il ne reste plus que le moyen de la dérision pour balayer enfin ce fatras mensonger, comme celui choisi par le [Daily Show](#) de Jon Stewart montrant de quelle manière la *trickle down economics* a inopinément muté en *trickle up economics*, les canalisations censément dirigées vers le bas prenant soudain un tour biscornu pour se retourner vers le haut...

Il faudrait dire bien d'autres choses pour être complet, dont certaines ont été évoquées ailleurs [13], et notamment, entre autres :

- que, dans leur bilan d'ensemble, l'inutilité économique des indécentes fortunes s'accompagne de leurs effets sociaux dissolvants, car l'opinion est frappée, au point que le trouble à l'ordre public est constitué, quand devient apparent que les mêmes causes de la finance sont au principe de l'extravagante richesse des uns et des difficultés matérielles des autres, exploités de la valeur actionnariale, licenciés de la récession post crise financière, déremboursés des plans d'austérité, prolongés des retraites différées au nom du triple-A, etc. ;
- que les arguments du mérite à « justement rémunérer », dernière ligne Maginot de la pensée libérale, peinent de plus en plus à masquer les formidables ratages des supposées élites, lesquelles continuent néanmoins de jouir d'une sorte de droit de repêchage inconditionnel et de crédit illimité pour mieux entretenir le mythe des « irremplaçables » ;

« que », par une incohérence de plus, dont il est décidément coutumier, le discours libéral, pour faire l'apologie de l'allocation efficiente (!) du capital par les marchés, n'a de cesse de vanter la « sagesse des foules », des milliers d'opérateurs financiers composant une allocation d'ensemble tellement mieux avisée que toutes les décisions du Léviathan de la politique industrielle. Curieusement cependant, la « sagesse des collectifs » s'évanouit pour laisser de nouveau la place aux « grands hommes » quand il est question de direction d'entreprise... Quand bien même, dans l'ensemble des patrons supposés providentiels, on aurait fait le tri des vendus aux actionnaires, des illuminés et des naufrageurs pour ne garder que les raisonnablement compétents, il n'en est probablement pas un auquel ne puisse se substituer la démocratie récommunale [14] des producteurs assemblés, sagesse des (petites) foules qui vaut au moins celle des marchés...

Déchéances de l'évasion fiscale

Mais on voudrait pour finir évoquer ceci, qui semble *prima facie* sans aucun rapport avec la question « que » et pourtant... Il y a décidément lieu de s'affliger des effets durables du débat sur la déchéance de la nationalité qui, dans un de ces accès typiques de racisme d'Etat, spécialement quand il est sarkozyen, avait fait le charme particulier du discours de Grenoble, à l'été 2010 ; discours doublement regrettable, d'abord pour les raisons intrinsèques qu'il est inutile de développer, mais ensuite pour avoir préempté le thème de la déchéance de nationalité et l'avoir détourné de son seul usage pertinent : l'évasion fiscale.

On n'en finit donc plus de parcourir les incohérences de la pensée de droite car, comme l'avait fait remarquer Badiou [15], c'est un étonnant paradoxe que, dressé sur ses ergots patriotiques, Nicolas Sarkozy n'a pourtant jamais eu de cesse que de vouloir aligner servilement la France sur des modèles étrangers, au fil d'ailleurs des inspirations successives de l'air du temps : américain, danois, allemand [16]..., et c'en est un autre, très semblable dans sa forme, que ses apologies de la nation s'accommodent de toutes les désertions fiscales « que » même si, drame des écritures lentes vouées en période de campagne à être dépassées par les événements, Nicolas Sarkozy vient de s'en prendre soudainement à l'évasion fiscale, et ne veut plus être le « président des riches » « que » momentanément...

De même qu'il n'y a pas d'amour mais seulement des preuves d'amour, l'appartenance à la nation pourtant si bruyamment revendiquée par la droite sarkozyenne, est en définitive moins affaire de tonitruantes déclarations que d'actes tout à fait concrets comme... payer ses impôts ! L'acquiescement des impôts, comme contribution proportionnelle aux charges collectives qui vont nécessairement avec la vie d'une « communauté », quelle que soit son échelle, vient peut-être en tête des manifestations réelles de l'appartenance. Et ça n'est sans doute pas un hasard que les travailleurs sans-papiers se prévalent si souvent de leurs cotisations payées, ou revendiquent le droit d'être soumis à l'impôt sur le revenu, dans une compréhension de ce qu'est l'appartenance nationale qui fait visiblement défaut à Johnny, à Liliane Bettencourt et à tous les exilés fiscaux de leur engeance, exil fiscal qu'il serait urgent de sanctionner de l'exil tout court.

La droite (et l'extrême droite) ferait donc bien de se méfier de l'idée (déjà en soi douteuse) des « vrais Français » qui ne sont pas ceux qu'elle croit. Autrement Français les clandestins qui aspirent à être régularisés c'est-à-dire à vivre régulièrement, d'une « régularité » à laquelle les riches s'efforcent en permanence de se soustraire. Qu'ils ne veuillent plus des charges de la collectivité signifie par le fait qu'ils ne veulent plus de l'appartenance à la collectivité. Or, la frontière de la collectivité devrait fonctionner selon un principe de porosité symétrique : de même que quiconque désirant y apporter sa capacité contributive (productive, fiscale, vitale) devrait y être admis, quiconque manifestant son désir de ne plus y contribuer ne devrait pas y être retenu... Il se pourrait même que la nation ait beaucoup plus à y gagner à régulariser ceux qui veulent vivre régulièrement sur son sol qu'à tenter de retenir les Florent Pagny, les Alain Delon, et tous les faux indispensables du « dynamisme économique ». À ces derniers en tout cas il faudra expliquer le principe simple de la corrélation entre la nationalité et l'impôt. Et puis les inviter à faire leur choix mais pour de bon. Qu'ils fuient sous d'autres cieux à la recherche des taux d'imposition qui accroissent encore un peu plus leur fortune, c'est leur affaire. Mais prière en partant de déposer passeport, carte d'électeur, carte de sécu, et d'aller définitivement se faire pendre ailleurs.

© Frédéric Lordon

[La pompe à phynance](#). Les blogs du Diplo, le 16 mars 2012

[1] MES : Mécanisme Européen de Stabilité.

[2] TSCG : Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance.

[3] Voir « [Gauche de gauche, gauche de droite](#) », *Télérama*, 2 mars 2012.

[4] *C dans l'air*, 1er mars 2012.

[5] *Les Nouveaux chiens de garde*, documentaire de Gilles Balbastre et Yannick Kergoat, Jem Production, janvier 2012.

[6] *Ce soir ou jamais*, France 3, 17 janvier 2012.

[7] Sauf lorsque celles-ci s'y présentent pour racheter leurs propres actions...

[8] Données Banque de France.

[9] *INSEE*, Comptes de la nation 2010.

[10] Et encore les 13 milliards d'euros concernent les levées de fonds de toutes les sociétés cotées, au-delà du seul CAC 40...

[11] FBCF : Formation brute de capital fixe. La FBCF permet de mesurer l'investissement productif.

[12] Les rachats par les entreprises de leurs propres actions.

[13] Voir « [Bonus et primes : le \(résistible\) chantage des "compétents"](#) », Blog La pompe à phynance, mars 2009.

[14] Comme on dit « république », la chose publique, on peut parler de « récommune » pour signifier que l'entreprise, comprise non plus comme la chose patrimoniale des actionnaires, est la chose commune (*res communis*) de tous ceux qui y travaillent les salariés !

[15] Alain Badiou, *De quoi Sarkozy est-il le nom ?*, Lignes, 2007.

[16] À propos des contresens de la frénésie des modèles étrangers à importer, voir [l'entretien de Robert Boyer](#), lefigaro.fr, 13 mars 2012.